

Direction générale de la mondialisation,
de la culture, de l'enseignement
et du développement international
*Délégation pour l'action extérieure des
collectivités territoriales*

Paris, le 1^{er} mars 2021

COMMUNIQUE

Ouverture de la dixième édition de l'appel à projets 2021 en soutien à la coopération décentralisée franco-mexicaine avec un accent mis sur la lutte contre la COVID-19

Le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales, (MEAE/DAECT) et le ministère mexicain des Relations extérieures, agence de coopération internationale pour le développement (SRE/AMEXCID), lancent le 10^{ème} appel à projets franco-mexicain en soutien à la coopération décentralisée du 1^{er} mars au 30 juillet 2021.

Cet appel à projets poursuit la dynamique créée par les précédents appels conjoints et a pour objectif de favoriser de nouvelles coopérations entre les gouvernements locaux français et mexicains. Il s'inscrit dans le cadre de [l'Agenda 2030 pour le développement durable](#) et des priorités des gouvernements nationaux de chaque pays.

A l'occasion de son dixième anniversaire, ce dispositif conjoint souhaite favoriser la formation de **nouveaux projets de coopération, en particulier en matière de santé et de réponse à la COVID-19 au niveau local**. Une attention particulière sera portée aux projets qui cherchent à renforcer la gestion des crises sanitaires, les politiques locales de prévention, et l'accès aux services de santé, ainsi qu'à ceux mettant l'accent sur le soutien aux populations face aux conséquences économiques et sociales de la pandémie et sur la relance de l'activité économique dans des secteurs pertinents pour le développement durable des deux pays (comme le tourisme).

En résumé, les projets portés par les collectivités territoriales partenaires pourront s'inscrire dans le cadre des priorités identifiées par les deux pays :

- Le développement économique local et régional, l'innovation et l'attractivité des territoires ;
- L'inclusion et la cohésion sociales (par exemple la gestion migratoire et l'intégration des migrants) ;
- Le renforcement des capacités des autorités locales, notamment en matière de planification et de gestion inter-municipale des services publics ;
- Le développement rural et urbain durable, environnement et lutte contre le changement climatique ;
- La santé et la lutte contre les conséquences de la pandémie de la COVID-19.

Les projets doivent obligatoirement être présentés de manière conjointe par au moins une collectivité territoriale française et une collectivité locale mexicaine.

Procédure : L'appel à projets sera publié sur les sites internet du [Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](#), de [l'Institut français d'Amérique latine](#) à [l'Ambassade de France au Mexique](#), de [l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement](#) et de [l'Ambassade du Mexique en France](#).

Pour les collectivités françaises, le dépôt des dossiers se fera en ligne sur le portail de la coopération décentralisée www.cncd.fr. Pour les collectivités mexicaines, le dossier sera envoyé à l'adresse : dgctcinternacional@sre.gob.mx.

Les résultats seront communiqués aux collectivités territoriales au plus tard le **17 septembre 2021**.

Contacts :

Marie RODRIGUEZ, chargée de mission, MEAE/DAECT | marie.rodriguez@diplomatie.gouv.fr

Vincent GUIMARD, attaché de coopération, Ambassade de France au Mexique - IFAL | vincent.guimard@ifal.mx

Bárbara ESCUDERO, directrice générale adjointe pour l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord, direction générale de la coopération technique et scientifique de SRE/AMEXCID | dgctcinternacional@sre.gob.mx

Yi Situ CALIXTO, conseiller de coopération AMEXCID | ysitu@sre.gob.mx

Carlos TENA, chef de la section de la coopération, Ambassade du Mexique en France | ctena@sre.gob.mx



Suivez l'actualité de la coopération décentralisée sur [@CNCD_fr](https://twitter.com/CNCD_fr)